AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 15 (20)ItemJean-Baptiste André Godin à André Guettier, 15 juillet 1879

# Jean-Baptiste André Godin à André Guettier, 15 juillet 1879

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

#### Informations sur le document source

CoteFG 15 (20)
Collation3 p. (140r, 141r, 142v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

## Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à André Guettier, 15 juillet 1879, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 20/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49924

## Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

## Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction15 juillet 1879
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
DestinataireGuettier, André (1817-1894)
Lieu de destination232, rue Saint-Antoine, Paris

# **Description**

RésuméSur l'affaire Boucher et Cie. Godin regrette que sa santé ne lui permette pas d'aller le voir à Paris ; il lui signale qu'Alexandre Tisserant lui expliquera quelles sont les recherches qu'il doit faire. Il l'informe qu'une expertise a eu lieu sur les boutons de porte en fonte de fer et qu'elle lui a donné raison contre Boucher et Cie. À propos du brevet Scellier et de la fabrication des objets creux en fonte : Godin pense que le procédé contenu dans le brevet Scellier est utilisé couramment chez les fondeurs mais il n'a pu trouver un fondeur le mettant en œuvre à Paris. Il demande à Guettier de lui fournir les preuves de l'usage commun de ce procédé. NotesLe brevet Scellier n° 85265 auquel Godin fait allusion est le brevet d'invention de 15 ans n° 85565 pour une lanterne à noyaux dite lanterne à noyau équilibré à portée métallique, applicable au moulage des pièces creuses fondues en métal, n'ayant qu'une ouverture, déposé le 2 juin 1869 par Scellier, ingénieur civil à Voujeaucourt (Doubs) (voir en ligne : INPI 19e : dossier 1BB85565, http://bases-brevets19e.inpi.fr/, consulté le 4 avril 2023).

### Mots-clés

Brevets d'invention, Fonderie, Fonderies et manufactures "Godin", Procédure (droit), Santé

Personnes citées

- Boucher et Cie
- Scelier [monsieur]
- Tisserant, Alexandre (1822-1896)

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024